

Principium

Mensuel de Feprabel (Ne paraît pas en août)

Les jeux de lois des aides à l'emploi - P.16



L'emploi dans le secteur de l'assurance - P.22



Premières installations d'enseignes - P.34



Principium N°10
NOVEMBRE 2011

FEPRABEL

Fédération des Courtiers en assurances
& Intermédiaires financiers de Belgique

Vous vous souhaitons :

- ✓ Une excellente année 2012
- ✓ Que tous vos souhaits se réalisent !
- ✓ Une très bonne santé
- ✓ Des affaires florissantes

2012

Pour que vos clients arrivent à quelque chose de bon, il leur faut tout le monde sur le pont.

En tant que courtier expérimenté, vous savez qu'une assurance accidents du travail Mensura est la meilleure option des employeurs qui veulent limiter les conséquences d'un accident du travail.

Mensura offre en effet une gestion humaine et efficace du dommage. De plus, l'assurance accidents du travail de Mensura permet de bénéficier d'une assistance sociale et de conseils concernant la réintégration. Un outil en ligne performant garantit l'échange rapide des informations. Et parce que prévenir vaut toujours mieux que guérir, Mensura conseille également vos clients en matière de prévention.



Mensura décroche un trophée Decavi de l'assurance Non Vie :
Meilleure assurance accidents du travail



Sommaire - Novembre 2011

RÉDACTION :

- ▶ Rédacteur en chef :
Patrick CAUVERT
- ▶ Rédacteur en chef adjoint :
Ivan HALLEZ
- ▶ Secrétaire de rédaction :
Fleur JASOIGNE - fleur@feprabel.be
- ▶ Comité de rédaction :
Denis GOUZEE
Luc VAUTERS
Pierre HENS
Jean DEVILLE
Emmanuel DE HARLEZ
Florence BILLE
Valéry LAMOTTE
Pascal LASSERRE
Olivier RUYSSSEN
- ▶ Annonceurs :
ALLIANZ, AR-CO, AXA, DELA, DEMETRIS,
CARGLASS, MENSURA, PORTIMA, VIVIUM
- ▶ Couverture :
Sabine GANTOIS
- ▶ Photographe :
Pierre HENS

PUBLICITÉ & PRODUCTION GRAPHIQUE :

Sabine GANTOIS - sabine@feprabel.be

ILLUSTRATION :

Chris LAMQUET

IMPRESSION :

Imprimerie DEREUME
1, Rue Golden Hopestraat
1620 Drogenbos

EXPERT GRAPHIQUE :

James HUGHES - james.hughes@skynet.be

ÉDITEUR RESPONSABLE :

Patrick CAUVERT
40, Avenue Albert Elisabeth
1200 Bruxelles

Principium vous présente ce mois :

- P.5 Editorial
- P.7 En Bref

Informations

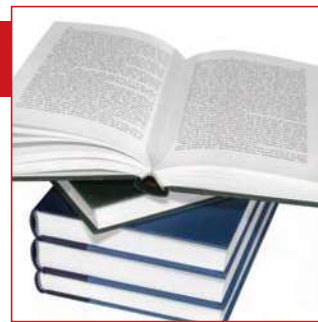
- P.4 Coin lecture
- P.12 Internet Banking : des chiffres éloquentes sur les habitudes des consommateurs
- P.14 Questions de Principium : René DHONDT, Administrateur-Directeur général d'Assuralia
- P.16 Les jeux de lois des aides à l'emploi
- P.22 L'emploi dans le secteur de l'assurance en 2010
- P.28 Droit social : L'éco-chèque, un mode de paiement porteur de sens
- P.29 Coin technique : Lieux publics : pour un sapin de Noël plus sûr !
- P.30 Le truc RSE : Mode veille : le compteur tourne !
- P.32 Sécurité routière :
 - * Assuralia voit plus d'une raison de mener des campagnes Bob
 - * Journée mondiale des victimes de la route
- P.34 Brocom : Enseigne lumineuse « Courtier en Assurances », les premières installations sont en cours
- P.36 Du côté du BIPAR
- P.38 Site du mois : www.IBSR.be
- P.39 Photo numérique : Apprendre à regarder autrement (Partie 13)
- P.46 Productivité et informatique

Divers

- P.41 Auto : Peugeot 508 SW
- P.42 Assurances dans les médias
- P.44 FEPRABEL y était pour vous représenter
- P.47 Renseignements FEPRABEL/Principium



Sélection de nouveaux manuels



Plus d'info ? www.anthemis.be

L'évaluation du traumatisme crânien

Chaque année, 180 à 250 personnes sur 100 000 habitants sont victimes d'un traumatisme crânien. Beaucoup survivent, mais conservent des séquelles. Se posent alors deux questions : la première, d'ordre médical, porte sur la définition de l'état de conscience et sur l'évaluation du handicap du patient ; la seconde, d'ordre juridique, s'interroge sur l'indemnisation du dommage subi.

ISBN : 978-2-87455-368-4

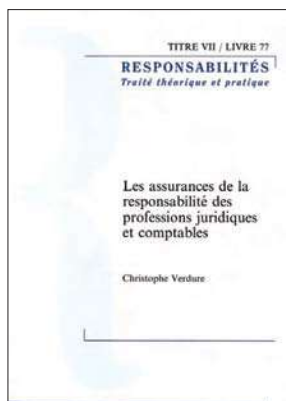
Nombre de pages : 136

Année édition : 2011

Prix : 63 €

Auteurs : Jacques DE MOL, Jean-Luc FAGNART, Olivia GOSSERIES, Steven LAUREYS, Jean-Pierre LAUWEREYS, Pierre LUCAS, Audrey VANHAUDENHUYSE, Jean VAUTHIER.

Sous la coordination d'Isabelle LUTTE.



Plus d'info ? www.kluwer.be

Les assurances de la responsabilité des professions juridiques et comptables

Longtemps, les titulaires de professions juridiques et comptables ont bénéficié d'une certaine « immunité ». Toutefois, au cours de ces dernières années, une nette évolution est intervenue : les recours se sont en effet multipliés et la responsabilité des titulaires de professions juridiques et comptables a été de plus en plus souvent mise en cause, témoignant d'une certaine judiciarisation en la matière.

Les recours à l'encontre des titulaires de professions juridiques et comptables étant ainsi de plus en plus nombreux, le recours à l'assurance RC professionnelle s'avère essentiel. D'une part, cette assurance protège les professionnels en prenant à sa charge le risque de condamnation en justice et, d'autre part, elle garantit les tiers victimes en leur permettant d'exercer une action directe contre un tiers payeur solvable.

L'ouvrage « Responsabilités - Traité théorique et pratique » examine tous les aspects du droit de la responsabilité et de la réparation des dommages, depuis les principes généraux de l'article 1382 du Code civil jusqu'aux aspects particuliers de la responsabilité (responsabilité bancaire, responsabilité des professions juridiques, responsabilité du fait des produits de la technologie...). L'évaluation des dommages, le droit à la réparation et les assurances de la responsabilité y sont également analysés. Chaque livre traite d'un thème précis. Le lecteur y trouvera une analyse fouillée de ce thème ainsi que les références essentielles sur le sujet.

ISBN : 90 5062 500 2

Nombre de pages : 70 livres (entre 30 et 80 pages par livre)

Année édition : 3 suppléments par an

Prix :

Ouvrage de base : 414,00 € TVAC

Mise à jour annuelle : 554,00 € TVAC


Rédacteur en chef : J.-L. FAGNART



Bonne année !

En fin d'année, il est coutume de tirer le bilan et d'avoir une vision optimiste pour l'année prochaine.

Alors que le monde vit une crise sans précédent, notre pays sort d'une crise politique majeure, le secteur, l'assurance en général est touché par une hausse importante de la sinistralité, nous pouvons tirer un bilan 2011 d'une année riche en changements et évolutions.

L'évènement majeur s'est déroulé le 7 septembre à Bruxelles : la nouvelle visualisation, la nouvelle image, l'emblème du courtier vous ont été présentés. Ce  doit devenir le point de ralliement des consommateurs vers l'assurance. Les enseignes commencent à se voir (voir page 34). L'année 2012 sera celle du déploiement.

Mais les autres dossiers ne manquent pas, vous recevrez prochainement la liste de nos actions 2011 et nous espérons pouvoir lancer très prochainement deux projets qui seront porteurs pour le métier.

Nous travaillons l'image du courtage et son positionnement, mais nous n'oublions pas le développement et la mise en d'œuvre d'outils pour permettre à l'ensemble du canal de distribution de rester compétitif. En 2009 c'était IBP, tous les courtiers ont dorénavant la possibilité d'avoir un

site Internet gratuit et mis à jour en permanence. En 2010, nous avons positionné le courtage comme un acteur dans le cadre de la RSE (responsabilité sociale des entreprises). En 2012 nous continuerons afin de renforcer la présence sur Internet par le biais de l'utilisation de nouveaux moyens et nous testerons la manière (phase pilote) de permettre au courtier d'être plus actif en matière de pension et d'assurance sociale pour les indépendants et les entreprises. Voilà le programme, sans compter les dossiers en cours, la révision de la directive et bien entendu la défense syndicale qui reste notre priorité.

Ayant enfin un gouvernement, nous allons aussi pouvoir reprendre le travail législatif, les chantiers sont en cours et il est temps de pouvoir espérer les terminer.

Dans notre prochain numéro, nous ferons la rétrospective des actions des Compagnies en 2011.

Mais vis-à-vis des clients, vu les résultats techniques et financiers, nous devons aussi faire preuve de beaucoup de pédagogie et de persuasion. Ils seront inévitablement touchés par de fortes hausses tarifaires et par des rendements frisant le ridicule. Espérons que la communication de nos partenaires

soit à la hauteur des désillusions que cette situation ne manquera pas de provoquer parmi les assurés. À nouveau le courtier sera en première ligne pour expliquer et défendre le portefeuille. Nous essaierons de vous donner des chiffres et des éléments qui vous aideront à argumenter.

Et comme le dit un slogan récemment lu et entendu, après la pluie vient le beau temps... mais quand ? En tout cas, 2012 sera orageux.

Nous vous souhaitons, malgré tout, une très bonne et heureuse année 2012.

Patrick CAUWERT
patrick.cauwert@feprabel.be